



La procédure de légalisation du Social Democratic Face Front introduite auprès de l'administration publique suit son cours au niveau du ministère de l'Administration territoriale. Une correspondance du ministre Paul Atanga Nji adressée à Shewa David Daniel fait état de l'avancement du dossier de demande de légalisation de ce nouveau parti politique, qui pourrait créer une véritable confusion sur la scène politique camerounaise.

En effet, si la procédure aboutit, le Social Democratic Front (SDF) fondé en 1990 par feu Ni John Fru Ndi pourrait se retrouver avec une faction concurrente, le Social Democratic Face Front. Cette nouvelle vient semer le trouble alors que le SDF s'apprête à célébrer ses 34 ans d'existence. Le parti, principal parti d'opposition au Cameroun pendant de nombreuses années, cherche actuellement à se redynamiser sous la direction du député Joshua Osih.

Cependant, la possible émergence d'une faction interne pourrait fragiliser davantage le parti, déjà affaibli par des luttes internes et la guerre de succession. Alors que le SDF se prépare pour les élections de 2025 et tente de regagner en influence, la division menace de compromettre ses chances de rassembler tous ses membres autour d'une vision commune.

Dans un contexte politique marqué par la multiplication des factions au sein des partis d'opposition, notamment l'UPC et le PCRN, le ministère de l'Administration territoriale apparaît comme l'acteur clé pour éviter une telle scission au sein du SDF.